

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Novembre 2022

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 19

**Absents excusés :** Madame RACOIS Natacha qui a donné pouvoir à Madame DONNER Isabelle, Madame CHOLLET Martine qui a donné pouvoir à Madame POYVRE Hélène, Madame BALQUET Charlotte qui a donné pouvoir à Madame DESSET Amélie, Madame BREMAUD Dany qui a donné pouvoir à Madame MAILLET Marie-Claude et Madame ROCHE Liliane qui a donné pouvoir à Madame SPRIET Catherine.

### 1- Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 2 agents ont été inscrits aux tableaux d'avancement cette année :

1 agent sur le grade d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe inscrit au tableau d'avancement de grade sur le grade d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe,

1 agent sur le grade d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe inscrit au tableau d'avancement au titre de la promotion interne sur le grade d'agent de maîtrise,

Il propose de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet afin de promouvoir l'agent technique principal 1<sup>ère</sup> classe de l'atelier promouvable.

L'agent technique principal 2<sup>ème</sup> classe sera nommé sur le poste laissé vacant d'agent technique principal 1<sup>ère</sup> classe par l'agent nommé agent de maîtrise.

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrises territoriaux

VU le tableau des effectifs de la collectivité,

CONSIDERANT que l'organisation du service technique implique le recrutement d'un agent de maîtrise territorial,

CONSIDERANT la liste d'aptitude du centre de gestion des Deux-Sèvres du 20 septembre 2022 des candidats promouvables par voie de promotion interne pour l'année 2022 dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

CONSIDERANT que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné,

Il est proposé au conseil municipal :

- de créer un poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de créer un poste d'agent de maîtrise au service technique à temps complet,
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer l'ensemble des démarches administratives et l'autorise à signer tout document relatif à cette création de poste.

## Questions diverses :

### Début de réunion

Monsieur le Maire informe les élus que les travaux des halles sont finis. A ce jour sont comptabilisés 90 000 €HT dont 41 000 € de subvention du PACT et 2 000 € du SIEDS (pour l'isolation). 180 heures de travail pour les agents municipaux. Frais d'architecte : 3600 €.

Monsieur le Maire propose de faire un double de clé pour les associations qui l'utiliseront de façon hebdomadaire (Zen tonique, la clé des mots, les noceux, la gym, le club du troisième âge). Il demande si on met en place une location pour le samedi soir et à quel tarif ? A réfléchir pour le prochain conseil avec l'ensemble des tarifs à adopter.

Il expose la demande d'autres groupes pour le box de musique de la route de Marans. Possibilité de leur proposer la salle des halles (les répétitions seraient à 18h00).

Le Téléthon est prévu le 3 décembre. Une bourse aux jouets est organisée par les parents d'élèves. Vente de gâteaux par la chorale. De 10h00 à 18h00. Puis Pot au feu à 19h30. Salle à ranger le soir car compétition de judo le lendemain. Annonce de recherche de volontaires prévue dans le point info.

Il est proposé de travailler sur un projet de kiosque sur la place de la mairie. Appel à propositions ? Auprès des habitants, lancer un concours d'idée ? Dimensions ? Catherine SPRIET : ce serait plus joli que le tivoli ! Mme DONNER pourquoi pas des Halles ouvertes ?

Monsieur le Maire indique que Mme RACOIS travaille actuellement à la création d'un circuit « Baludik » (jeu de piste numérique). Réunion le 23 novembre à 18h00 à la mairie.

Amélie DESSET : rend compte du passage du CAUE pour l'aménagement de la cour d'école. Démarrage du COPIL en janvier avec association des parents d'élève et le corps enseignant. Les enfants seront associés également à la réflexion.

Amélie DESSET et Manuel BALQUET : Ils proposent de revoir l'aménagement de la circulation autour de l'école maternelle. Il conviendrait de matérialiser un vrai stationnement sur les côtés + le demi-tour à mieux identifier... Sécuriser. Voir sur les places réservées aux glycines si possibilité de cohabiter (les horaires d'usage étant distincts). Catherine SPRIET propose de passer le chemin en zone 30, secteur voirie partagée... Nathalie CLAIN propose de faire une étude des déplacements pour amener à des changements de comportement.

### Fin de réunion

- Possibilité de participer aux choix d'aménagement des 6 terrains du futur lotissement
  - Amélie DESSET : une deuxième soirée jeune (jeu de société et vidéo) est prévue le vendredi 25 novembre dans la salle du Conseil. Soirée famille de 20h00 à 23h00
- Renouvellement du contrat pour les thés dansant en discussion dans une réunion prochaine.
- 21 novembre : réunion avec les artisans commerçants. Demande concernant la signalétique des gîtes. Débat à venir en conseil municipal : gratuité des panneaux pour les hébergeurs ou pas, nombre ?

**Prochain conseil municipal le Jeudi 8 décembre 2022 à 20h15 à la mairie**

Affiché le 14 novembre 2022